Vol. XLII | Saint-Boniface, Manitoba, Mercredi, 13 Août 1913. | No. 41

ABONNEMENT
Canada.......................$1.00 par année
Etats-Unis.................. 1.50 "
Europe (compris le port)..... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne..............12 cents
Chaque insertion subséquente......... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITÉ FRANÇAISE ET INTERNATIONALE, 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

[redacted] LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à
LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE MANITOBA

LE CONGRES DE REGINA

Nous empruntons à nos confrères du *Patriote de l'Ouest*, de Prince Albert, et à l'*Action Sociale*, de Québec, ces notes sur le sur le splendide congrès national tenu les 28, 29 et 30 juillet à Régina:

Les séances ont été tenues dans la salle Ste Marie spécialement décorée Au frontispice de l'estrade où les trois drapeaux anglais, canadien et français masquaient l'arrière scène, une longue banderolle portait l'inscription suivante: "Albion, notre foi. La France notre cœur." Ca et là, disposés en faisceaux le Carillon-Sacré-Cœur et des drapeaux canadiens et anglais.

C'est cette devise que commenta M. l'abbé Benoit en termes très heureux en présentant le Lieutenant Gouverneur, l'hon M. Brown, à l'assemblée et en l'assurant des sentiments de loyauté qui animent tous les Franco-Canadiens. De chaleureux applaudissements soulignent ces paroles.

Au préalable M. Maurice Quennelle, président de l'Association, dans un petit discours d'une délicatesse toute française, a souhaité la bienvenue à tous les congressistes et aux visiteurs distingués qui jusque du Manitoba, de l'Alberta et de Québec honorent le congrès de leur présence.

Aux fauteuils d'honneur ont pris place S. G. Mgr Mathieu, S. G. Mgr Roy, le Lieutenant Gouverneur Brown, l'honorable ministre Bell, représentant du gouvernement provincial, Son Honneur le maire de la ville de Régina, M. Martin, M. Adjutor Rivard, secrétaire général du Congrès de la Langue française, M. l'abbé Antonio Huot, de *l'Action Sociale*, de Québec, le Rév. Père Théo. Hudon, S. J., recteur du collège d'Edmonton, M. L. A Delorme, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg, etc. Sur l'estrade ont pris place M. Maurice Quennelle, président de l'A. F. C., le Rév. Père Delmas, O. M. I., vice-président, M. Roger Goulet, de Saint-Boniface, M. l'abbé Chs. Maillard, secrétaire.

Par courtoisie pour les visiteurs, la présentation du lieutenant gouverneur et des orateurs anglais se fait en langue anglaise.

LE LIEUTENANT GOUVERNEUR

"Bien que votre langue, dit Son Honneur, ne nous soit point familière, en venant vous saluer ici nous aimons à reconnaitre que vous êtes depuis plus longtemps que toute autres race les enfants de la patrie canadienne. Les deux grandes races de ce pays ont travaillé ensemble au progrès du Canada. A l'Anglo-Saxon, d'esprit positif, le Français a apporté le concours de son esprit chevaleresque et de son idéal noble et élevé. Lorsque nous voyons des exemples de loyauté comme celui de Salaberry et comme ceux que nous ont donnés vos ancêtres, nous n'avons guère à craindre pour votre loyauté. Où trouver de plus beaux exemples de générosité, de courage et d'intrépidité que chez vos explorateurs et vos missionnaires? Vous êtes plus anciens que nous dans ce pays Et pour que ce pays se développe comme il doit il n'a qu'à suivre, la route qui lui a été tracée par la province de Québec, selon l'idéal chevaleresque de toute son histoire."

Ces remarquables paroles du lieutenant gouverneur de la Saskatchewan, toutes pénétrées de conviction, ont fait partir la salle en de vifs applaudissements à plusieurs reprises.

M. MARTIN, MAIRE DE REGINA

Le maire de la ville M. Martin, adresse aussi la parole d'une manière très sympathique.

L'HONORABLE M BELL

L'hon. M. Bell apporte à la convention le souhait de bienvenue du gouvernement de la Saskatchewan.

Le leutenant-gouverneur ayant un autre engagement pour la soirée, Mgr Mathieu, avant son départ, se fait un devoir et un plaisir de remercier le lieutenant-gouverneur et les autres orateurs de langue anglaise pour leur si beinveillant témoignage de sympathie. Il rappelle la parole de feu Edouard VII qui disait que les Canadiens sont les plus loyaux de l'empire et il rappelle aussi le témoignage qu'il a entendu de la bouche même du roi actuel Sa Majesté George V.

Debout, toute la salle entonne le *God Save the King* et à son départ, le lieutenant-gouverneur est longuement acclamé.

RÉV PÈRE HUDON, S. J.

Le recteur du collège d'Edmonton dit les résultats pratiques que produisent les Congrès, et ceux qui ont été réalisés à Edmonton notamment pour répondre à la question de certains sceptiques qui se demandent parfois: A quoi servent les Congrès?

Outre que les congrès ont pour résultat de faire venir de loin des orateurs éminents,ils ont pour effet de réveiller, d'éclairer, et de fortifier les énergies et de poser devant les esprits dirigeants les questions les plus importantes.

Le congrès de l'Alberta a accompli une belle oeuvre de colonisation. Après son premier congrès, l'Alberta a mis sur pied une société de colonisation qui a été d'un grand secours. Cette société a pu trouver par des initiatives privées dès la première année $3,000 pour accomplir son travail, et cette année elle en fournira encore autant.

L'on ira dire ensuite que ce ne sont pas là des résultats pratiques?

Les Congrès, par l'affirmation claire et nette de ce que nous voulons et de ce que nous pensons, répondent aux critiques de camps divers. "Il y en est malheureusement parmi les nôtres, dit-il, qui ont le tempérament du lièvre, qui s'effraient de tout et voudraient que nous endurassions tout les coups sans jamais nous défendre. Mais il y a des droits qu'il faut défendre. Il ne faut pas de lâcheté et de poltronnerie dans l'action catholique et dans la défense nationale. Il pourra se dire ici des paroles de courage et de fierté, il ne s'en trouvera aucune qui soit déplacée, ou qui soit dite pour nuire ou attaquer injustement."

M L A. DELORME

M. L. A. Delorme expose à l'assemblée les œuvres d'organisation qui s'élaborent au Manitoba. Il parle de la fédération de nos forces dans les trois provinces et insiste sur ce point que tout groupe qui se fortifie est un point d'appui pour les groupes des autres provinces.

MGR ROY

Après quelques paroles de M. Beauchamp, le premier colon canadien de la Saskatchewan et premier fondateur d'un centre franco-canadien, S G. Mgr Roy président du Comité Permanent du Congrès de la Langue Française, prend la parole.

"Je suis venu de loin, dit-il, mais on viendrait d'encore plus loin pour goûter le plaisir de voir s'affirmer ici votre fier patriotisme.

"Le don que Québec a fait à l'Ouest en lui envoyant Mgr Mathieu, dit-il, nous l'apprécions, nous, quand nous regardons le vide qu'il a laissé, mais ce don c'est un lien, et un lien bien fort.

"Nous sommes venus pour vous voir à l'œuvre, chez vous Nous lisons ce que vous faites. Rien n'intéresse autant les patriotes de l'Est que les efforts et les tentatives d'organisation qui se font chez vous.

Mgr Roy expose ensuite l'œuvre grandiose que veut accomplir le Comité Permanent pour rallier toutes les forces catholiques et françaises.

Mgr Roy donne ensuite de précieux conseils pour mettre ses auditeurs contre le découragement et "ce que Dieu et la patrie vous demandent, ce n'est pas le succès, c'est l'effort."

Un Congrès, c'est l'union par dessus tout ce qui divise de tout ce qui rapproche. Cet effort d'union finira par aboutir au grand ralliement que nous entrevoyons

Les éloquentes paroles de Mgr Roy ont été, à plusieurs reprises, couvertes d'applaudissements.

TRAVAUX DU CONGRES

L'une des études les plus intéressantes fut celle de M. l'abbé Ch. Maillard, secrétaire général de l'Association, sur les statistiques. A l'aide de documents officiels, M. l'abbé Maillard établit d'abord la situation des forces catholiques dans tout le Canada en regard des autres dénominations religieuses, puis il fait le même calcul pour les trois provinces du Manitoba, de la Saskatshewan et de l'Alberta, et ici constate ici un fait des plus consolants: c'est que de 1901 à 1911 les catholiques dans l'Ouest ont conservé leurs positions malgré l'influx énorme de l'immigration. Voici le détail par provinces: Dans la Saskatchewan en 1901, les catholiques sont 1 contre 3¼; en 1911 ils sont encore 1 contre 3¼; dans le Manitoba, en 1901, la proportion est de 1 contre 4½; en 1911, elle est de 1 contre 3¼; dans l'Alberta, en 1901, proportion de 1 contre 2¼; en 1911, proportion de 1 contre 3¼. La situation des catholiques de langue française dans les trois provinces est aussi des plus consolante: ils représentent le groupe catholique le plus nombreux, soit, groupe catholique de langue française, 76,000; Ruthènes, 70,000; Allemands, 40,000; Anglais et autres langues, 30,000, d'après les chiffres du recensement de 1911. En Saskatchewan les catholiques de langue française se chiffre actuellement à 30,000.

M. l'abbé Maillard a illustré son rapport d'intéressants tableaux comparatifs, et en jetant un coup d'œil sur l'avenir, il prouve que si l'élément français progresse dans l'Ouest, comme dans la province de Québec depuis la domination anglaise, c'est-à-dire d'après un excédent de 30 par 1000 sur le mouvement des naissances et des décès, nous serons ici 100,000 en dix ans, et un million en cent ans par la seule force de la natalité.

Le rapport du secrétaire générale a fait une très vive impression.

M. GOULET

L'éloquent président ne l'Union Nationale Métisse et inspecteur des écoles bilingues du Manitoba prit la parole après M. l'abbé Maillard et fut écouté attentivement. Son discours fut à la fois une pièce fortement documentée et un hymne à la langue française. M. Goulet a créé la meilleure impression.

M. F. X. Chauvin, inspecteur des écoles dans la Saskatchewan suit M. Goulet.

L'OUEST EST UN PAYS D'AVENIR POUR LES INITIATIVES FRANÇAISES.

M. Amyot, Fortin et Paradis ont fort bien fait ressortir les avantages que trouveront les avocats, les architectes et les médecins à venir s'établir dans l'Ouest.

L'OEUVRE DE LA PRESSE CATHOLIQUE

Le Rév. Père Auclair, directeur du *Patriote*, a traité de l'oeuvre de la presse catholique.

MGR BELIVEAU

S.G. Mgr Béliveau a donné le sermon à la masse solennelle des congressistes. Ce sermon a été un acte de foi religieuse d'abord mais aussi un acte de foi en l'avenir de la race francaise dans l'Ouest canadien. L'évêque auxiliaire de Saint-Boniface a établi par des chiffres et faits quels irrésistibles motifs les Canadiens de l'Ouest ont d'espérer le triomphe de leur religion et de leur langue. Sa Grandeur a aussi fait toucher du doigt les défauts qui nuisent le plus à notre avancement, et Elle a dénoncé en termes énergiques l'*esprit de parti*.

MGR PASCAL

Mgr Pascal le vénérable évêque de Prince-Albert a aussi prononcé un important discours. L'évêque de prince-Albert a recommandé à la population française de l'Alberta d'être inlassable dans ses réclamations et dans les luttes nécessaires. Là est le salut.

MGR MATHIEU

Sa Grandeur Mgr Mathieu, évêque de Régina, parle sur la race française. Mgr Mathieu fut, comme tojours, éloquent et suave. L'éminent prélat prêcha à ses ouailles la fierté de leur religion et de leur langue. Questions d'organisation, questions de traditions, questions d'enseignement tout passa sur les lèvres de cet évêque qui s'est fait apôtre militant et qui entend bien, lui aussi, conserver le "dépôt qui lui a été confié."

M. ADJUTOR RIVARD

M. Adjutor Rivard, apporta au congrès le salut et l'hommage de la province de Québec, surtout de la vieille cité de Québec. Il fut très goûté.

BANQUET PATRIOTIQUE

Le banquet national de deux cents cents couverts, du mercredi, 10 juillet, au King's Hotel, a eu plein succès.

M. Quesnel le présidait, ayant à ses côtés NN. SS. Mathieu, Pascal, Roy et Béliveau.

Les premières santés: celle du Pape et du Roi sont saluées avec entrain.

M. Chauvin propose un toast au Canada.

M. l'abbé Antonio Huot, de l'*Action Sociale* de Québec, répond à ce toast. Notre beau Canada est un pays bilingue, et tout ce que nous pouvons faire pour mériter et pour gagner qu'il demeure tel, c'est de l'excellent travail en faveur de sa plus durable et solide prospérité.

M. l'abbé Benoit porte un toast à la province de Québec, dont l'oeuvre civilisatrice profite à toute la patrie canadienne et mérite la reconnaissance toute particulière de l'Ouest.

M. l'abbé Antonio Huot répond.

M. l'avocat Amyot propose un toast à la Saskatchewan, dont l'avenir est brillant et qui mérite le sincère attachement de tous ceux qui habitent son sol.

S. G. Mgr Mathieu répond, et affirme avec force que nous entendons rester catholiques fidèles et français résolus, sincèrement loyaux à la couronne britannique.

Le R. P. Saunier porte un toast à la race canadienne-française, dont il loue excellement le génie civilisateur.

M. Adjutor Rivard répond que la mission assignée de la race française en Amérique, c'est d'y glorifier Dieu, d'y faire revive la France des meilleurs jours, d'y compléter et d'y parfaire la civilisation chrétienne du Canada-

M. le Dr Paradis propose un toast à l'Eglise, qui a donné au monde la liberté avec la vérité.

S. G. Mgr Roy répond que l'Eglise et la race française sont inséparables, celle-ci n'étant rien autre que le plus beau fruit de rédemption qu'a produit l'action catholique, ce dont la preuve ne brille nulle part ailleurs mieux que dans cet Ouest merveilleux.

Le R. P. Libert porte un toast à l'Association Franco-Canadienne de la Saskatchewan, qui a été fondée pour continuer la belle tradition des "gestes de Dieu par les Francs."

Le R P. Hudon, S. J., d'Edmonton, répond que c'est assurement une période critique, celle, que traverse à l'heure actuelle, notre race dans l'Ouest, battue qu'elle s'y trouve par le flot de l'immigration étrangère. Mais grâce à l'association intelligente et généreuse de tous ses enfants, comme elle se manifeste en Saskatchewan, au Manitoba, en Alberta, elle triomphera, notre race, comme celle l'a déjà fait dans les Cantons de l'Est et dans l'Ontario.

D'autres discours vibrants sont encore prononcés par M. Fortin, ainsi que par M. M. Tourigny, Bernatchez et l'honorable Dr Béland, député fédéral de Beauce, lesquels se trouvant de passage à Régina, n'ont pas voulu manquer la bonne aubaine de ce banquet patriotique.

Correspondance

QUELQUES REFLEXIONS

Par le temps qui court, on parle des minorités un peu partout. Il en est question en Irlande, dans l'Ontario, et ici même au Manitoba. Chose curieuse, la question de la minorité ne se pose même pas dans la province de Québec. Chose encore plus étrange, elle ne s'est pas posée depuis plus de cent ans, dans cette province, alors que dans toutes autres provinces canadiennes, on ne peut vivre en paix pendant dix années de suite. A quoi cela tient-il? Est-ce parce que la majorité immense dans Québec est de souche française, c'est-à-dire qu'elle sait ce que signifient les mots: chevalerie, respect à la parole donnée obéissance à la constitution? Est-ce parce qu'étant catholique dans l'âme, elle comprend et met en pratique les préceptes de Dieu, et qu'ainsi elle respecte les humbles, les pauvres, en l'occurrence la minorité? Toujours est-il qu'il y a une quinzaine de jours, un échevin anglais de la ville de Montréal, invité à un banquet à Winnipeg, déclarait publiquement, que, non seulement la minorité anglaise de Montréal recevait de la majorité française ce à quoi elle avait droit, mais souvent plus.—Le vieil esprit de chevalerie française.—

Que voyons-nous par ailleurs? Nous voyons en Irlande des anglais protestants crier à l'abomination de la désolation uniquement par crainte de ce qui peut leur arriver...plus tard. Ils ont peur de tomber dans les mains d'une majorité catholique parce qu'ils pensent—on juge souvent son prochain d'après soi-même—qu'obligatoirement cette majorité abusera de ses droits. Ils ont pourtant devant eux l'exemple de Québec. Ah! si les rôles étaient renversés, on comprendrait leur émoi: ils auraient alors devant les yeux l'exemple de l'Ontrrio, celui du Manitoba...Ceci nous laisse entrevoir les cris de paon qui seraient poussés, non-seulement dans Québec, mais dans tout le Canada, d'Halifax à Vancouver, d'Emerson à LePas, si, par hasard, la majorité de Québec se mettait en tête elle aussi, de faire payer la double taxe à sa minorité protestante anglaise. Grand Dieu! ce serait une jolie muzique: préservez-nous en.

Mais alors, que le "*Free Press*"—je ne lui demande pas de comprendre ce qu'est l'esprit de chevalerie—nous ne demandons pas de cadeaux, mais seulement la reconnaissance pratique de nos droits—ne vienne pas conclure comme dans un article du 30 juillet dernier: "This is a free Country" quand la Constitution du pays est tous les jours violée outrageusement. Une contrée libre? quand tous les moyens légaux mis à la disposition d'un citoyen libre pour faire reconnaitre ses droits ont été employés et que la cour suprême d'Angleterre ayant confirmé ce droit on le brise comme verre sous son pied de loyal et obéissant sujet de Sa Majesté Britannique?

Allons, donc! Le *Free Press* veut rire!

F. DENISET

A propos du monument Cartier

Les souscriptions faites jusqu'ici pour le monument de sir George Etienne Cartier se montent à la forte somme. Ces souscriptions ont été faites sans distinction de races ou de partis politiques.

L'Honorable M. Borden, premier ministre du Canada, et sir Wilfrid Laurier, chef de l'opposition, donnent, tous les deux, leur appui au projet.

L'œuvre de Cartier fut une œuvre éminemment nationale; Cartier fut réellement un constructeur; et la population du Canada comprend que désormais le nom de Cartier appartient plutôt à l'Histoire qu'à la politique des partis; aussi les adhésions viennent-elles de partout.

La province de Québec a donné abondamment. Cartier fut député de Provencher, il représenta donc la population française du Manitoba dans le Parlement du pays. Il serait opportun que la population française contribuât, dans la mesure du possible, à l'érection de ce monument.

Le nom de Cartier est intimement lié à tous les grands actes publics de notre histoire entre 1844 et 1872:

La Construction du Chemin de fer Montréal & Portland.

La Décentralisation Judiciaire

L'Abolition de la tenure seigneuriale.

Le Choix d'Ottawa comme Capitale.

La Construction du Grand Tronc et du Pont Victoria.

La Codification des lois civiles et de la procédure civile.

La Modification des lois criminelles.

L'Acte des Municipalités du Bas-Canada.

La Loi concernant les bureaux d'enregistrement.

L'Organisation de notre système d'instruction publique.

La Fondation des écoles normales.

La Création d'une ligne de vapeurs océaniques.

L'Amélioration et l'approfondissement du fleuve St-Laurent

Le Creusement de Canaux.

La Confédération des Provinces de l'Amérique Britannique du Nord.

L'Acquisition des Territoires du Nord Ouest.

La Construction du chemin de fer Intercolonial d'après le tracé actuel

L'Etablissement de la Province du Manitoba.

L'Admission de la Colombie Britannique dans la Confédération.

L'Organisation de notre système militaire.

Ce fut aussi Cartier qui proposa, le 26 avril 1872, le grand projet du Pacifique Canadien, et qui en conduisit le débat. Le Bill fut adopté au milieu des plus chaleureuses acclamations et Cartier qui venait de remporter un triomphe signalé et d'assurer le succes d'une des plus grandes entreprises du siècle put s'écrier: "All aboard for the West". Ce fut son dernier triomphe car il mourut à Londres l'année suivante le 20 mai 1873. Son premier et son dernier discours furent en faveur des chemins de fer car il voyait dans ces moyens de transport la seule manière de peupler rapidement le Canada et de consolider ses institutions.

* * *

LETTRES D'ADHESIONS

Du Très Hon. R. L. Borden,
Premier Ministre du Canada.
Ottawa, 6 mai 1912.

C'est avec grand plaisir que j'envoie ma souscription au Fonds du Centenaire Cartier. Il est inutile pour moi de vous dire que j'apprécie hautement le travail du comité qui a entrepris cette tâche patriotique qui a toutes mes sympathies. J'espère sincèrement et je n'en ai aucun doute, que le projet du comité recevra l'appui et l'encouragement de tous nos concitoyens dans toutes les parties de la Puissance du Canada et de l'Empire.

* * *

De Sir Wilfrid Laurier
Ottawa, 15 avril 1912.

J'accuse réception de votre lettre du 11 de ce mois, et c'est avec beaucoup de plaisir que je vous transmets ma souscription au fonds du monument à Sir Georges Etienne Cartier.

* * *

De Sir Lomer Gouin,
Premier Ministre de Québec.
Québec, 4 mai 1912.

Je vous inclus ma modeste souscription pour aider à l'érection du monument Cartier. Je vois avec plaisir que le public répond à votre patriotique appel, et j'espère que vous réussirez facilement à élever un monument digne de la mémoire de ce grand Canadien.

* * *

De Monseigneur Bruchési,
Archevêque de Montréal
Le 17 mars 1912.

J'espère que tous les Canadiens vont s'unir dans un élan vraiment unanime, non seulement pour faire de ce centenaire une date à jamais mémorable dans les annales de notre histoire mais aussi pour en tirer de salutaires leçons d'entente fraternelle, et de paix dans la justice et le respect mutuel de toutes les libertés garanties par le pacte fédéral, dont Sir Georges

A suivre sur la 2me page

A propos du monument Cartier

Suite de la 1ère page

Etienne Cartier fut le plus clairvoyant et le plus habile artisan, au témoignage même de ses illustres collaborateurs les Pères de la Confédération.

Permettez-moi de vous transmettre ci-inclus ma souscription aux fonds du Monument.

* * *

CARTIER CONTINUATEUR DE L'OEUVRE POLITIQUE DE SIR LOUIS HIPPOLYTE LAFONTAINE

Sir Georges-Etienne Cartier a été le digne continuateur de Sir Louis-Hypolite Lafontaine; l'histoire aimera à rapprocher ces deux hommes, comme ils l'ont d'ailleurs été dans leur vie et dans leurs sentiments patriotiques.

Cartier fut l'ami et le confident de Lafontaine, jusqu'à la fin de la carrière de celui-ci, c'est-à-dire jusqu'à sa nomination comme juge en chef de la Province de Québec. La lettre que nous publions ci-après démontre bien que Sir Georges-Etienne Cartier approuvait Lafontaine en tout et partout, dans les actes de sa vie publique, comme membre du gouvernement Lafontaine-Baldwin. Cartier, à cette époque, n'avait que 28 ans, mais il jouait déjà un rôle important dans la politique; plus tard, il occupa dans le gouvernement le même poste que Lafontaine. Au temps où Cartier écrivait cette lettre, il avait refusé de se porter comme candidat aux élections; de fait, ce ne fut qu'en 1848 qu'il se fit élire dans le comté de Verchères.

Cettre lettre que nous publions ici se trouve dans les archives de l'Ecole Normale de Montréal.

Montréal, 18 septembre 1842.

L'hon. L.H Lafontaine,
Kingston.

Mon cher monsieur,

Je ne m'attendais pas d'apprendre à mon arrivée hier de Saint-Charles la mille fois bonne nouvelle et si heureusement confirmée de votre nomination comme Procureur-Général. Permettez-moi de vous offrir mes félicitations sur votre promotion à une charge aussi importante. Je dois vous congratuler d'abord en qualité d'ami du pays. Certes les événements de la semaine dernière devront faire annales dans l'histoire du Canada. On ne pouvait guère s'imaginer que le pouvoir qui durant ces dernières années n'avait exercé son action que pour écraser et sacrifier notre trop longtemps infortuné parti viendrait de lui-même de l'avant offrir à ce parti la branche d'olivier et choisirait parmi nous pour l'aider à réparer les injustices passées et effectuer le bien à venir un homme aussi digne et aussi méritant que vous sous tous les rapports. Je dois vous dire qu'ici tous vos amis et moi en particulier donnons notre approbation complète aux conditions que vous avez faites avant d'accepter votre nouvel office. Nous y avons reconnu votre indépendance, votre droiture et votre patriotisme. Votre nomination a électrisé nos coeurs et nos esprits.

Et croyez-moi,

Votre très obéet. serviteur et ami.

(Signé) GEO. ET CARTIER.

Le **WALKER** LE PLUS BEAU THEATRE DU CANADA

Phone Garry 2520

CETTE SEMAINE
Matinée samedi
READY MONEY

LA SEMAINE PROCHAINE
Matinées mercredi et samedi
Officer 666
Sièges en vente vendredi
Soirs—$1.50 à 25c. Matinées—$1.00 à 25c

BIENTOT
THE PASSING SHOW OF 1912
ET
Kitty Gordon dans
THE ENCHANTRESS

Le Sunlight Savon est supérieur aux autres savons, mais c'est lorsqu'il est employé suivant la méthode Sunlight qu'il démontre sa plus grande supériorité. Achetez Sunlight Savon et suivez les directions.

LES FEMMES D'AGE MOYEN QUI SOUFFRENT

Mme Doucette raconte ses douloureux symptomes durant le retour de l'âge et comment elle trouva le soulagement.

Belleville, Nouvelle Ecosse, Can.—"Il y a trois ans, je souffrais beaucoup de ce que les médecin appellent le retour de l'âge. J'étais si malade qu'il me fallait rester au lit. Quelques amies me dirent de prendre le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et il me soulagea dès le début. C'est le seul remède que je pris et qui me fit du bien; je le recommande. Vous ne sauriez croire combien je vous suis reconnaissante. Je vous donne la permission de publier ce que votre bon remède a fait pour moi". — Mme. Simon Doucette,

Les symptômes avertisseurs tels que la sensation de suffocation, les accès de chaleur, maux de tête, maux de dos, crainte d'un malheur imminent, timidité, bourdonnements d'oreilles, palpitations du coeur, taches devant les yeux, irrégularités, constipation, appétit variable, faiblesse, inquiétude et vertige, sont promptement observés par les femmes intelligentes qui approchent de la période de la vie où le grand changement chez la femme peut s'accomplir.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham vivifie et renforce l'organisme féminin en même temps qu'il reconstitue l'organisme nerveux affaibli. Il a fait traverser sûrement cette crise à un grand nombre de femmes.

Si vous désirez des conseils spéciaux, écrivez à Lydia E. Pinkham Medicine Co., Lynn, Mass. (confidentiellement). C'est une femme qui ecrira votre lettre, la lira, y répondra et la gardera dans le plus grand secret.

DESJARDINS FRERES

ENTREPRENEURS DE
POMPES FUNEBRES
314 *TACHE AVENUE*
En face de l'Hôpital de
Saint-Boniface

MINISTERE de la MILICE et de la DEFENSE

Nouveau Champ de Tir a Winnipeg, Man.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES soumissions mises sous enveloppe portant la suscription: "Soumission pour nouveau Champ de tir à Winnipeg, Man.," et adressées au Directeur des Contrats, Ministère de la Milice et de la Défense, Ottawa, seront reçues jusqu'à midi du 25è. jour d'août, 1913, pour la construction d'un nouveau champ de tir à Winnipeg, Man.

On peut voir les devis et obtenir tous les renseignements voulus en s'adressant aux bureaux de l'officier commandant le district militaire no. 10 à Winnipeg, Man., et du Directeur Général des Services du Génie, Ministère de la Milice et de la Défense, Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur la formule fournie par le ministère; et être accompagnées d'un chèque accepté par une banque à charte canadienne, pour 10 p.c. du montant de la soumission, payable à l'ordre de l'honorable ministre de la Milice et de la Défense; ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour les travaux, aux conditions mentionnées dans l'offre.

Le ministère ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

EUGENE FISET, colonel,
Sous-ministre.

Ministère de la Milice et de Défense,
Ottawa, 24 juillet 1913.

Il ne sera rien payé aux journaux qui publieront cette annonce sans y avoir été autorisés par le ministère.

Soumissions

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 p. m. Mercredi le 3 septembre, 1913, des soumissions pour la construction d'une salle d'exercices militaires à Winnipeg, Man., ces soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour une salle d'exercices militaires, à Winnipeg, Man.

On peut consulter les plans, devis, les formules de contract et se procurer des formules de soumissions au ministère des Travaux publics à Ottawa, au bureau de M. H.E. Matthews, architecte des édifices publics du Dominion, Winnipeg, Man.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées, fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque egal à dix (10 p c.) pour cent du montant de la soumission fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à chartre, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, le 1er août, 1913.

N.B.—Le ministère ne reconnaitra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

Joseph Bernier, M.P.P. H.P. Blackwood
Noel Bernier A. Bernier

Bernier, Blackwood & Bernier
AVOCATS-NOTAIRES
Argent à prêter sur hypothèques.
Placement de capitaux privé
Bureaux : 401, Bloc Somerset
Avenue du Portage, Winnipeg
Téléphones: MAIN { 2079 4767

A. J. H. DUBUC W. B. TOWERS
Consul Belge ALFRED U. LEBEL

DUBUC & TOWERS
AVOCATS ET NOTAIRES
BUREAUX :
201-205 EDIFICE SOMERSET
AVE. PORTAGE, WINNIPEG, MAN.
CASIER POSTAL 443

Albert Dubuc Jacques Mondor
Edmond Beaudry

DUBUC, MONDOR & BeAUDRY
Avocats, Avoués et Notaires
BUREAUX :
27 et 28 Edifice Canada Life
Coin Main et Portage
WINNIPEG, - - - MAN.
Telephones Main 8696 et Main 583
Placements de capitaux prives

DR. G. A. DUBUC
BUREAU
No. 81, AVENUE PROVENCHER
ST. BONIFACE
HEURES DE CONSULTATIONS
8 à 9 a. m.
1 à 4 p. m
7 à 8 p. m.
TELEPHONE 1647
Visite tous les jours à l'Hôpital de St-Boniface.

Dr. LACHANCE
SPECIALITE :
CHIRURGIE ET MALADIES DE LA FEMME
SOMERSET BLOCK
CHAMBRE 245 AVENUE DU PORTAGE,
Téléphone Main 7204 WINNIPEG
CONSULTATIONS : 2 à 5 P. M.
Tél résidence Main 2613. St-Boniface

CHIRURGIEN
DR. R. J. HURST. MEMBRE DU COLLEGE Royal d'Angleterre, licencié médecin du Collège Royal à Londres. Spécialité: maladies nerveuses et maladies de femmes. Bureau 305, Bâtisse Kennedy, Avenue du Portage (en face Eaton). Phone Main 814. Heures de bureau, de 10 12, 3 5 et 7-9.

DR. N. A. LAURENDEAU
Ex-Interne de l'Hôpital de St-Boniface
BUREAU
No. 163, AVENUE PROVENCHER
ST-BONIFACE
HEURES DE CONSULTATIONS
8 à 9 a. m.
1 à 5 p. m.
7 à 8½ p m.
TELEPHONE MAIN 1392

Dr. L. D. COLLIN
DES HOPITAUX DE PARIS
Ex-Interne des Hôpitaux de Montreal : St Paul et Notre-Dame
CONSULTATIONS : 2 à 5 P. M.
TELEPHONES : { BUREAU: MAIN 4639 RESIDENCE: MAIN 4640
BUREAU : *CADOMIN BUILDING*
CHAMBRE 106
Coin Graham et Main - Winnipeg

F. DE GRAMONT
NOTAIRE PUBLIC
FERMES ET LOTS DE VILLE
A VENDRE
ASSURANCES — ARGENT A PRÊTER
PHONE MAIN 13306
221 AVENUE MCDERMOT
CHAMBRE 46

J. L. DEVAUX
Avocat, Notaire, etc.
308 Edifice McIntyre, - Winnipeg, Man.
TÉLÉPHONE MAIN 7488

J. GRYMONPRE
NOTAIRE PUBLIC, J. P.
Licencié en droit de la Faculté de Paris
283 Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE
Terres à vendre. Prêts hypothécaires.
Bureaux ouverts tous les jours de 8 à 9 A. M. 1 à 3, 8 à 9 P. M.
De Notaris Spreekt vlaamsch
Phone Main 1886

PURITY FLOUR

Gevaert & Deniset
IMMEUBLES
ENTREPRISES GENERALES
88 AVENUE PROVENCHER - - SAINT-BONIFACE
Téléphone Main 2354

PHONE MAIN 2354 BOITES DE POSTE 9 et 26

The Progress Construction Co. Ld.
CAPITAL AUTORISE $250,000.00
Entreprise generale de Constructions
au comptant et a terme
PROSPER GEVAERT, Président, Assistant-Gérant
FRANCOIS DENISET, Vice-Président, Gérant Général
HUBERT DUYVEJONCK, Secrétaire-Tresorier
Directeurs :
THEODORE BOCKSTAEL, MARCEL DELEEUW
OFFICE: 88 AVENUE PROVENCHER
SAINT-BONIFACE, - - - MANITOBA

AVIS SPECIAL
Prenant effet le 6 Juin
SERVICE NOUVEAU ◆ NOUVELLE ROUTE ◆ CHARS DE PREMIERE CLASSE
"Premier Train" a 10.30 P. M.
WINNIPEG AU FORT WILLIAM
Apres cette date tous les
MARDIS, JEUDIS ET SAMEDIS
Faisant connection avec les bateaux
"HAMONIC" "SABONIC" "HURONIC"
DE LA NORTHERN NAVIGATION COMPANY

LES AVANTAGES DE LA NOUVELLE LIGNE

1.—Les Patrons auront la clef de leur chambre par les agents du Grand Tronc Pacifique avant d'arriver à Fort William, facilitant les passagers d'aller directement à leurs chambres sur les bateaux. Plus d'attente aux différents bureaux.
2.—Les employés des bateaux rencontreront les trains et aideront aux passagers à faire transporter les bagages à bord des bateaux.
3.—Tous les agents de billets de la ville ont des lits pour les chars dortoirs ainsi que pour les bateaux à la disposition des passagers.
4.—Vous voyagez dans des chars éclairés à la lumière électrique.
5.—Les connections des chars aux bateaux sont assurées.
6.—Les trains arrivent près des bateaux au Fort William ainsi qu'à Sarnia.
7.—Des bateaux spéciaux partent de Sarnia pour Toronto à l'arrivée des bateaux à Sarnia.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Pour le prix des billets et toutes autres informations, adressez vous aux agents du Grand Tronc Pacifique ou à bord des trains de passagers.

W. J. QUINLAN
Agent des Passagers du District de Winnipeg.
260 Ave. du Portage, Winnipeg Phone M. 5378, 7098

J. C. BACUEZ & CIE
BUREAUX:
Chambre 201, Bloc Somerset
Ave. du Portage - Winnipeg
TELEPHONE MAIN 624
112 Rue Aulneau
Saint-Boniface
TELEPHONE : MAIN 3819

Magnifique terre, ½ Section toute en culture **a echanger** pour Maison ou Lots à Winnipeg, St-Boniface ou environs.

ASSURANCES: Incendie, Vie, Accidents, Grêle, Bétail, Responsabilité, etc.

ARGENT A PRETER

Dr. P. J. Gallagher
Chirurgien-Dentiste
"DISMORR" BLOCK, SUITE 3
327 AVENUE DU PORTAGE
WINNIPEG
Le Docteur a la pratique du Collège de St-Boniface et parle les deux langues, le français et l'anglais.
PHONE M. 7929

J. A. BEAUPRE
AVOCAT, NOTAIRE, ETC.
312 McINTYRE BLOCK
WINNIPEG

Taillon, Bonin, Morin & Laramee
AVOCATS
180 Rue Saint-Jacques
MONTREAL

Dr Louis F. BOUCHE
Chirurgien-Dentiste
Elève du Collège dentaire de la Nouvelle-Orléans; membre fondateur de la Société de Stomatologie; gradué du Collège dentaire de Chicago, collège américain de chirurgie dentaire.
212, RUE, McDERMOTT, coin de la rue Albert, en face des bureaux du Free Press et du Telegram.
Tél. 350

DR. M. GERVAIS
BUREAU
No. 426, RUE ST-JEAN-BAPTISTE
ST BONIFACE
CONSULTATIONS
9 à 11 a. m.
1 à 4 p. m.
7 à 10 p. m.
TELEPHONE MAIN 3174

Shiloh 25c
[illegible]

The Guilbault Co.
Entrepreneurs LIMITE
DE TRAVAUX PUBLICS
MARCHANDS EN GROS ET EN DETAIL DE BOIS DE CHAUFFAGE DE TOUTES SORTES,
CHARBON DUR ET MOU
MATERIAUX DE CONSTRUCTION, tels que : Gravier, Sable, Pierre, Ciment, Chaux, Plâtre, Tuyaux d'égoûts, etc.
BUREAUX ET COURS : Estimations fournies
Norwood, St-Boniface
Télephones : { Bureaux, Main 604 Cours à bois, M. 7442 B. de Poste, 143

J. D'AOUST, TEL. MAIN 5598. E. DUGAL, TEL. MAIN 7469

D'AOUST & DUGAL
Entrepreneurs de
Plomberie, Chauffage à eau chaude, air chaud et vapeur, Ventilation, Couverture, Plafond Métallique, Corniche et Echelle de Sauvetage.
Tel 6645 B de P. 158
239 Ave Provencher (Coin rue Thibaut) **St. Boniface**

Platre Pour Muraille
LATTES
A L'EPREUVE DU FEU
Les marques **Empire** constituent une marchandise spéciale et sont les meilleurs plâtres brevetés qui soient sur le marché. Nos lattes EMPIRE remplacent avantageusement les lattes en bois et retardent considérablement le feu.
MANUFACTURÉS SEULEMENT PAR
MANITOBA GYPSUM CO. Ltd., Winnipeg, Man.

Un Fait Digne de Mention
Est que la bière enregistrée de Drewry
Refined ALE
est bonne pour la santé
Elle est faite avec une eau pure, de drèche et de houblon, pas de sédiment
DEMANDEZ-LA
E. L. DREWRY
WINNIPEG MAN.

BOUX BROS. CO.
ENTREPRENEURS
Estimations fournies pour ouvrage en plâtre, travaux en ciment, imitation de marbre.
59 RUE BERRY
Norwood, Manitoba
PHONE MAIN 3496

SANOL
POUR LES ROGNONS
Est une cure certaine pour la Gravelle, les Maladies des Reins et de la Vessie, pour tous les troubles des Rognons, le Lumbago et toutes maladies provenant de l'acide urique. Prix $1.50.

SANOL POUR LA DIABETE
Est un remède qui a obtenu de grands effets dans le traitement de la diabète, au Canada et aux Etats-Unis. Prix $2.00.

SANOL, SEL DU SANG
SAL SANGUINIS
Ce sel est un excellent remède pour tous désordres de digestion, tels que Dyspepsie, Brûlement du cœur, Catarrhe gastrique, Estomac brûlé, etc. Prix 50 cts.
Nous ne publions pas de témoignages mais on peut les avoir en nous les demandant.
TheSanol Manufacturing Co., Ltd., Winnipeg, Man.
AGENT :
R. A. McRUER, Pharmacien
82 Ave. Provencher
St, Boniface, - Man.

—File complète du *Manitoba* a vendre. S'adresser aux bureau du *Manitoba*.

LA CUSSON
LUMBER Co. Limited.
Ave. Provencher, entre le pont de la Seine et le C. N. R
Telephones Main 2625 | 2626
FABRICANTS DE
Portes et Chassis, Cadres, Moulures, Bois Tournés. Toutes sortes d'ornementations interieures et extérieures Bancs d'Eglise, etc., etc.
MARCHANDS DE
Toutes espèces de matériaux de construction. Bois de sciage, lattes, lattes métalliques, pierre pour fondations, pierre concassée, chaux, ciment, sable, gravier, papier à bâtisse et à couvertures, matériaux pour enduits, ferronnerie pour bâtisses, clous, vitres. Enfin tout ce qui entre dans la construction d'une bâtisse
Carrière de gravier à Bird's Hill, Man.
Carrière de sable à Ste-Anne. Man.

PHONE M. 4562 B. de P. 39
NORWOOD, MAN.
MOEN, SWEENEY & HERN
CONTRACTEURS
BUREAU : 14 RUE CHAMPLAIN
Travaux d'Egoûts, Excavations et Travaux en Béton

LE PAIN
Meilleure la farine, meilleure la qualité. Notre pain est riche en saveur, il est magnifique comme fabrication; il est absolument propre et sain. Le
PAIN CANADA
est fait dans les meilleures boulangeries de l'Ouest, sous contrôle d'experts: Qualité et propreté sont constantes. Venez voir.
Vendu au prix du pain ordinaire. Demandez toujours le
PAIN CANADA
5 cts le pain
PHONE SHERBROOKE 2018

BAGUES MONTEES
Bagues montées de diamant.
Bagues montées de rubis.
Bagues montées d'émeraude.
Bagues montées de perles.
Bagues à cachet.
Bagues de mariage.
Bagues pour bébé.
DE $1.00 A $100.00
Porte & Markle
Limited
BIJOUTIERS
300-302 Ave. du Portage,
Winnipeg, Man.
On Parle Francais

MESSAGE D'UNE FEMME AUX FEMMES

Toutes les Femmes Devraient "Prendre Fruit-a-tives"

LAKELEY, ONT., 12 MAI, 1911.

"Je crois fermement que toute femme devrait prendre "Fruit-a-tives" si elle désire se maintenir en bonne santé.

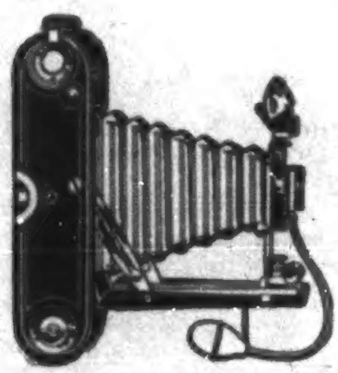
"Avant de prendre "Fruit-a-tives" je souffrais continuellement de ce qui est communément connu sous le nom de "nerfs" ou grave nervosité. Cette nervosité détermine les plus violentes attaques de migraine que je soignais continuellement par des remèdes de médecins sans obtenir aucun soulagement permanent. La constipation était aussi une grande source de malaise au sujet duquel les médecins disaient "qu'il me faudrait prendre des remèdes toute ma vie", mais "Fruit-a-tives a chassé ces ennuis et je suis une femme bien portante."

Mme FRED. GADKE.

50 cents la boîte, 6 pour $2.50; grandeur d'essai 25c. Chez les marchands ou expédié franco sur réception du prix par Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Personnel du College de Saint-Boniface pour l'annee 1913-14

R. P. Edouard Lecompte, S. J., recteur.
R.P. Alexandre Gagnieur, S.J., ministre.
R.P. François-Xavier Robichaud, procureur.
R.P. Guy Leclaire, S J., préfet.
R.P. Joseph Blain, S.J, professeur de Science.
R.P. Martin Fox, S.J., professeur de Philosophie.
R.P. Ernest Roby, S. J., professeur de Rhétorique.
R.P. Francis Downes, S.J., professeur de Rhetoric.
R.P. Austin Bradley, S.J., professeur de Mathématiques.
R.P. Lucien Teasdale, S. J., professeur de Belles-Lettres.
R.P. Joseph Bergin, S. J., professeur de Humanities.
R.P. Sotyme Fontaine, S.J. professeur de Versification.
R.P. Paul de Mangeleere, S.J., Méthode
R.P. William Dunn, professeur de Matriculation I
R.P. Victor Pauzé, S.J., professeur des Elements-Latins.
R.P. Pius McLellan, S. J. professor of Latin Rudiments.
R.P. Ignace Adam, S J, sous-préfet et surveillant.
R R. P.P. Augustin Messier, Jean-Baptiste Sauvé, Emile Godin, Aristide Briand, surveillants.





Soumissions.

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et endossées "Soumission pour le pavage d'un pont à l'écluse St. Andrews seront reçues à ce bureau jusqu'à 4 h. m. jeudi le 14 août 1913, pour le pavage du pont d'acier sur la rivière Rouge, à Lockport, comté de Selkirk, Manitoba.

Des plans et spécifications et des formules de contrat peuvent etre examinées, et des formules de soumission obtenues à ce bureau en s'adressant à M. W. Z. Earle, Esquire, ingénieur du District, 504 Ashdown block, Winnipeg, Manitoba, et sur demande au Maitre de Poste de Poste de Lockport, comté de Selkirk, Manitoba.

Les soumissionnaires sont prevenus que les soumissions ne seront pas examinées à moins d'être faites sur les formules imprimées fournies par le Département et portant la signature usuelle du soumissionnaire, mentionant l'occupation et le lieu de résidence. Dans le cas d'association, on requiert la signature usuelle de chaque sociétaire avec son occupation et son lieu de résidence.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté, fait sur une banque à charte, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics; le dit chèque devra être fait pour un montant égal à 10 pour cent du montant de la soumission et sera confisqué si la personne dont la soumission aura été acceptée refuse, sur demande, de signer son contrat ou néglige de compléter l'ouvrage.

Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis.

Le département ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune soumission.

Par ordre

R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa ce 31 juillet 1913.

Le Couvent de Ste-Anne

Nos félicitations aux Révérendes Sœurs du Couvent de Ste-Anne et à leurs élèves pour le succès qu'elles viennent de remporter aux examens.

Leurs candidates sont arrivées les premières de toute la province avec une moyenne d'au-delà de 80%.

De plus, le premier et le second prix du Canadian Club pour l'examen d'histoire ont été gagnés par deux élèves de Ste-Anne. Ce sont Miles Maximiliennes Landry et Rosa Lacerte.

La Religion et la Science

L'aviateur français Brindejonc des Moulinais, qui vient de s'illustrer par des raids magnifiques à travers les airs, est un fervent catholique. Avant de tenter ses audacieux exploits, il fit bénir solennellement l'instrument qui devait l'élever vers la gloire. Ce fut S. G. Mgr Gibier qui présida la cérémonie. Au cours d'une vibrante allocution l'éloquent prélat dit:

"Les évêques vont en automobile; bientôt, peut-être ils voyageront en aéroplane. Et vous, jeune apôtre des missions étrangères, qui nous dit qu'un jour ou l'autre, vous n'irez pas porter l'Evangile et la civilisation aux peuples les plus lointains sur les ailes d'un monoplan ou d'un biplan. La religion ne saurait se désintéresser des progrès de l'aviation."

La religion et la science sont donc loin de s'exclure.



Departement de l'Interieur

BUREAU DES TERRES DU DOMINION—DISTRICT DE WINNIPEG.

AVIS

Avis public est par les présentes donné que le et après le 5 Septembre 1913, les terres à culture suivantes seront mise à la disposition du public qui pourra faire ses entrées comme Homestead,

Township 34 Rang 16, à l'Ouest du Méridien Principal, à l'exception des Sections 1, 2, 11, et 12.

Daté à Winnipeg, 5 Août 1913.

L. RANKIN,
Agent.

40-42

Province de Manitoba

Soumissions

Des soumissions cachetées, marquées "Tender for Electrical Feeders" seront reçues par le soussigné jusqu'à midi, lundi le 11 Août, pour transmettre l'électricité aux différentes bâtisses au Collège Agricole, de Saint-Vital.

Les plans et devis ainsi que les formules de soumissions peuvent être vus aux bureaux de l'Architecte Provincial, No. 261 rue Fort, Winnipeg.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté pour un montant égal de 5 pour cent du montant de la soumission, ce chèque sera confisqué par le gouvernement du Manitoba si l'heureux soumissionnaire refuse de signer un contrat ou néglige de terminer les dits travaux.

La plus basse ni aucune soumission ne sera necessairement acceptée.

G. R. COLEWELL,
Ministre des Travaux Publics, pro tem
Winnipeg, 1er août 1913.

40

Encan de Limite a Bois couvrant les Terres du Dominion

LE droit de couper du bois sous licence dans la limite No. 1920 couvrant les terres suivantes en Saskatchewan sera offert par encan public pour le prix minimum de $1112.50, comprenant le coût de l'arpentage, à 2 heures P. M., mercredi, le 22 octobre 1913, au bureau de l'agent des terres à bois du Dominion, à Winnipeg. La limite No. 1920, située dans la Province de la Saskatchewan, comprend la moitié sud fractionnelle et le quart nord-ouest de la section 17, toute la section 18, la moitié ouest du quart sud est de la Section 19. et toute la Section 20, Township 44, Rang 4, à l'Ouest du Second Méridien, et comprend une superficie de 3.34 milles carrés, plus ou moins, tel qu'il appert sur un plan d'arpentage du dit terrain, approuvé par l'arpenteur général, daté le 21 février 1913, et filé aux archives de la section des terres à bois et des terres à paturage du département de l'Intérieur. Les iles qui peuvent se trouver dans le corps des eaux de cette limite sont exclues de cette encan.

La licence ne sera pas émise à moins de plein paiement du prix d'achat et à moins aussi du paiement de la rente immobilière.

Les conditions du paiement, le taux de la rente immobilière, etc., sont énumérées dans les règlements des limites à bois: on peut se procurer une copie de ces règlements sur demande au soussigné ou à l'agent des terres à bois de la Couronne à Winnipeg. Une carte bleue montrant la location ne la limite sera fournie sur demande.

J. S. BROUGH,
pour contrôleur.

Section des terres à bois et des terres à Paturage,
Département de l'Intérieur.
45824—Ottawa, Juillet le 25, 1913.—41

Concours de Photographie Scenique

Entree ouverte a tout resident du Manitoba

Le Département Provincial d'Agriculture et de l'Immigration annonce qu'il a besoin de bonnes photographies du Manitoba pour fins de publicité et il offre les prix suivants:

Meilleure photographies	$15.00 comptant
Seconde	10 00 comptant
Les trois suivantes	5.00 comptant
Les cinq suivantes	3.00 comptant
Les dix suivantes	2.00 comptant
Les vingt-cinq suivantes	1.00 comptant

UN PRIX SPECIAL

Prix spécial pour la photographie la plus artistique d'un troupeau, moutons ou autres du genre ...... $10.00.

CONDITIONS

1.—N'importe qui étant résident dans la Province du Manitoba peut concourir.

2.—Chaque photographie soumise sera considérée comme une entrée séparée.

3.—Une seule personne peut soumettre le nombre de photographies qu'elle voudra; elle peut gagner n'importe quel nombre de prix suivant son mérite.

4.—A chaque photographie on devra ajouter un billet donnant amples renseignements sur le sujet, tel que location, le nom du cultivateur, le nom et l'adresse du compétiteur, et tout fait explicatif nécessaire ou intéressant.

5.—Les photographies seront jugées entièrement sur leur mérite: sur leur excellence comme photographie et leur valeur pour fins de publicité.

6.—On peut choisir n'importe quel sujet, cependant les sujets préférés sont les scènes montrant les animaux de tous genres; Troupeau de vaches à lait, groupe de chevaux, bêtes à cornes, cochons, moutons, volailles, etc. On peut aussi envoyer des photographies de jardins et des photographies de fermes en général.

7.—Le Département se réserve le droit de conserver n'importe quelle photographie, que ces photographies gagnent des prix ou non. Toutes les photographies dont on n'aura pas besoin seront renvoyées promptement

Le concours se terminera le 31 août 1913. (On donnera le résultat du concours dans les dix jours qui suivront) Adresse

DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE,
CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE,
WINNIPEG, MANITOBA.

Avis de Divorce

Le présent avis est donné, que Johann Andreas Horn, de la Cité de Calgary, dans la province d'Alberta, autrefois de la Cité de Winnipeg, machiniste, demandera lors de la prochaine session au Parlément du Canada, un "Acte de Divorce" contre son épouse, Elenora Horn, (née Loewenberger) de la Cite de New Westminster, dans la province de la Colombie Britannique, pour cause d'adultère

Daté à la Cité de Calgary, province d'Alberta, ce 17ième jour de Juin A. D 1913.

LENT, JONES & MACKAY,
Solliciteurs de l'Applicant.

36-42



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoir—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frere ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la preemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3,00 l'acre. Devoir—Devra résider six mois chaque année au cour de six ans à partir a partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa preemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

Devoir—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Chez Nous et Autour de Nous

—M. Alph. Lafrance est arrivé jeudi de Montréal.

—Chambre à louer. S'adresser au No. 80, avenue Provencher, Saint-Boniface.

—Deux chambres à louer. S'adresser à F. Paul, 355 rue Langevin, Saint-Boniface.

—Maison à louer. S'adresser à Philias Brault, No. 335 rue Langevin, Saint-Boniface. Phone main 9286.

—On demande une servante pour servir les tables au Central Boarding House, 251 avenue Graham, Winnipeg.

—Maison à louer. S'adresser: 16 avenue Cathédrale, Saint-Boniface; même adresse, express en bon état avec travail et (tongue) à vendre.

—On demande une femme pour l'ouvrage de maison, pas nécessaire de savoir l'anglais. S'adresser au No 565 Rosedale Avenue, Winnipeg.

—Maison à louer; 235 rue Youville, 7 chambres. $18. par mois. S'adresser à la Cie. Guilbault Ltée., rue de Meuron. Tel. M. 604 et M. 7442.

—Jeune dame mariée parlant français-flamand désire avoir occupation de couture ou lingerie, ou autre travail. Adresse: 91 rue Notre-Dame, St-Boniface.

—Maison à vendre ou à louer sur la rue Ritchot No. 111, avec écurie pour 8 chevaux. S'adresser à J. C. Bacuez, 112 rue Aulneau, Saint-Boniface. Phone Main 3819.

—Logements à louer; boutique de barbier et magasin, coin des rues Hamel et St-Jean-Baptiste. S'adresser à François André, 147 rue de la Morénie, Saint Boniface. Tel. Main 6125.

—Le Révd. Père Georges C. Jeannotte O. M. I. arrivant du Scholasticat St-Joseph d'Ottawa vient se consacrer à l'Oeuvre de la formation sacerdotale des jeunes, au Juniorat de la Ste-Famille, Saint-Boniface.

—M. Aimé Sabourin, 69 Avenue Provencher, a été nommé agent pour les billets maritimes du Grand Tronc Pacifique. M Sabourin est agent pour la Northern Navigation Company sur les grands lacs et la Compagnie Transatlantique Française.

—Nous demandons des terrains vacants dans toutes les parties de St-Boniface, Norwood et St.Vital ainsi que des maisons. Nous vous promettons une vente rapide si les prix et conditions sont raisonnables. 59 Provencher Ave. Phone Main 3479. Bonin, Dufault et Dubois.

—Vendredi, 15 août, fête de l'Assomption de la T. S Vierge les Pères du Collège invitent les élèves anciens et actuels, à venir recevoir la sainte communion à la Messe de 7 heures. Pendant cette Messe, le R. P. Paul de Mangelerre, S. J., prononcera ses derniers vœux de religion.

—M. M. Ulric Trudeau et Henri Collin ont loué un local où ils donneront des repas, rafraîchissements, cigares, cigarettes, etc., durant le "Stampede" à Winnipeg, du 9 au 16 août. Ce café sera connu sous le nom du St-Boniface Café. Encouragement du public respectueusement sollicité.

—L'excursion des employés de l'Hôtel-de-ville au Portage-la-Prairie, lundi a réussi splendidement. La fanfare LaVérendrye accompagna l'excursion au Portage. Il y eut dans le parc tout un programme de courses et ce fut très réussi. Environ trois cents personnes ont pris part à cette excursions.

—Le Grand Tronc Pacifique fait en ce moment des arrangements pour distribuer les aides aux cultivateurs pour la récolte de 1913. Les agents de la compagnie se renseignent partout sur le nombre d'hommes requis à chaque endroit; la compagnie demande, par conséquent, aux cultivateurs de donner tous les renseignements possibles à son agent le plus rapproché. Là ou des hommes seront requis immédiatement, les agents du Grand Tronc s'adresseront directement à Winnipeg et la compagnie espère ainsi que les travailleurs se répartiront partout sur les points nécessaires. Il est important que les agents de la Compagnie soient avertis à l'avance du nombre probable d'hommes qui sera requis. Les cultivateurs se feront donc un devoir de renseigner leur agent le plus rapproché et de lui dire le nombre d'hommes demandés la date et les salaires. W.G. QUINLAN, agent du district.

—Madame Noël Bernier est de retour d'une promenade de quelques semaines dans la province de Québec.

—Le *Stampede* est un gros succès. Ces scènes de *cowboys* sont intéressantes, et, disent les anciens, rappellent fidèlement le passé.

—On demande une servante générale, pas d'enfants. S'adresser à Madame J. B. Coté, No. 153 Avenue Provencher, Phone Main 3526.

—M. et Mme E.J. O'Sullivan et M. et Mme C. Couture sont les hôtes de M. et Mme L'Heureux à leur maison d'été "Diane-O-Ben" à Delta Beach, Lac Manitoba.

—Un cultivateur de Giroux a fait la rencontre d'un lynx la semaine dernière. Il se trouvait dans un bois et a du livrer une bataille sérieuse avec le lynx avant de pouvoir s'en tirer.

—Cette semaine au Theatre Walker la comédie "Ready Money". La semaine prochaine "Officer 666" et dans la semaine du 25 août "The Passig Show of 1912"; ; à l'affiche "The Enchantress".

—4 Logements à louer, avec poele électrique. Magasin, restaurant ou boutique de barbier, coin des rues Hamel et Saint-Jean-Baptiste. Pour plus amples renseignements s'adresser à M. François André, 147 rue de la Morenie, Saint-Boniface. Tel. Main 6125.

—On nous prie d'annoncer que l'ouverture des classes et l'entrée des élèves pensionnaires au Couvent de Ste-Anne des Chênes, sont fixées au 25 août, au lieu du 19 comme nous l'avions annoncé la semaine dernière. Au couvent de Saint-Norbert, l'ouverture des classes aura lieu à la même date. Les ouvrières de la première heure seront les premières à l'honneur. Avis aux intéressées.

—Madame S.M. Jean, recevra mardi soir en l'honneur de M. Mme François Jean de Plessisville P. Q.

—Sir J. Dubuc et M A. J. H. Dubuc sont revenus lundi d'un voyage de quelques semaines dans le Québec.

—M. le docteur et Mme Couillard, de Vègreville, étaient de passage ici lundi, de retour de Montréal, en route pour l'Alberta.

—M. Emile Choque est arrivé samedi dernier d'un voyage en France où il avait été appelé auprès de son père malade et qui est rétabli.

—Dimanche prochain le 17, grand pique-nique à Saint-Charles au profit de l'église qui vient d'être réparée et peinturée à neuf. Ce pique-nique aura lieu dans le parc situé près du presbytère. Rafraichissements, crème à la glace et souper servis, jeux de toutes sortes avec prix pour gagnants. On promet une agréable journée à ceux qui se rendront à Saint-Charles; après-midi et soirée.

—Chambres garnies à louer. S'adresser au No. 169 Avenue Provencher, Saint-Boniface.

—Maison à louer, 118 rue Aulnaux, $10.00 par mois. S'adresser à The Guilbault Co. Ltd., rue des Meurons, Saint-Boniface. Tel. Main 604.

—On annonce pour mercredi, le 20 août, le mariage de M. le Docteur N. A Laurendeau de cette ville avec Mlle Eva Mae Brulé, de Wahalla, N. D. La bénédiction nuptiale sera donnée à Wahalla.

Remerciements

M. Arthur Lemoine de Ste Agathe et les familles Lemoine et Gratton nous prient d'offrir leurs remerciements bien sincères à tous ceux qui leur ont fait part de leurs sympathies à l'occasion de la mort de Madame Arthur Lemoine et qui ont assisté aux funérailles.

Naissance

En cette ville le 6 courant; Mme Emmanuel Couture, une fille.

NOTICE

RURAL MUNICIPALITY OF DeSALABERRY, re By-Law No. 2, of the School District of Otterburne, No. 1486.

Notice is hereby given that the voting on said by-law will take place on Thursday, August 14th 1913, at the house of Anselme Rougeau, Otterburne between the hours of nine o'clock in the forenoon and five in the afternoon. The said by-law No. 2 authorises the borrowing on the credit of the said Otterburne School District, of the sum of one thousand dollars ($1000) payable in ten payments of one hundred dollars annually, the first of such payments to be made on the 15th day of December 1914, to provide for the payment of certain accounts and extras in buildings.

A copy of the said By-Law may be seen at my office The head of the Municipal hall on the 12th day of August 1913, to appoint persons to attend the said polling place and at the final summing up of the votes.

St Pierre, Manitoba, 16th July 1913.

JOS. PREFONTAINE,
Sec.-Treas.
Rural Municipality of DeSalaberry.

Province de Manitoba

Soumisions

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et marquées "Tenders for excavation, D.D. No 9," seront reçues jusqu'à midi, jeudi le 14 août, pour l'excavation de fossés à l'est de la rivière Brokenhead, dans les townships 14 et 15, rang 8, est du Principal Méridien.

Les plans et devis peuvent être visités au bureau des ingénieurs, département des Travaux Publics à Winnipeg.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque accepté au montant de 5 p.c. du montant de la soumission; ce chèque sera confisqué par le gouvernement provincial au cas où le soumissionnaire accepté refuserait de signer son contrat, ou, l'ayant signé, refuserait ou négligerait de le remplir.

La plus basse ou aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

G. R. COLDWELL,
Ministre des Travaux Publics, pro-tem.